
COMMUNIQUÉ

Source : Supremex Inc.

Contact : Stéphane Lavigne, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(514) 595-0555

SUPREMEX INC: RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2012

- À ne pas diffuser aux États-Unis ou sur les fils de presse des États-Unis -

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• RÉSULTAT NET DE 2,7 MILLIONS \$ PAR RAPPORT À 2,9 MILLIONS \$ AU PREMIER TRIMESTRE DE 2011• BAIIA DE 6,4 MILLIONS \$ COMPARATIVEMENT À 7,9 MILLIONS \$ AU PREMIER TRIMESTRE DE 2011 |
|--|

Montréal (Québec), le 7 mai 2012 – Supremex Inc., le plus grand fournisseur canadien d'enveloppes standards et sur mesure (TSX : SXP), a annoncé aujourd'hui ses résultats du premier trimestre terminé le 31 mars 2012.

Au cours du premier trimestre de 2012, les produits d'exploitation de Supremex se sont élevés à 35.6 millions \$ comparativement à 39.1 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, soit une diminution de 3,5 millions \$ ou 8,9 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la diminution du nombre d'unités vendues au Canada. Les produits d'exploitation tirés des ventes au Canada ont diminué de 3,8 millions \$ ou 10,4 %, passant de 36,2 millions \$ à 32,4 millions \$, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont augmenté de 0,3 million \$ ou 8,9 %, passant de 2,9 millions \$ à 3,2 millions \$.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 10,1 % des unités vendues combinée à une diminution de 0,3 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues est constatée principalement dans les marchés des gouvernements et des revendeurs nationaux.

L'augmentation des produits d'exploitation tirés des ventes aux États-Unis découle d'une hausse de 0,9 % du nombre d'unités vendues combinée à une hausse de 7,9 % du prix de vente moyen. L'augmentation du prix de vente moyen est principalement due au changement dans la composition des produits.

Le BAIIA au premier trimestre de 2012 s'est élevé à 6,4 millions \$ comparativement à 7,9 millions \$ pour la période équivalente de 2011, ce qui représente une baisse de 1,5 million \$ ou 218,8 %. La marge de BAIIA avant les frais de restructuration a été de 18,0 % comparativement à 20,2 % au premier trimestre de 2011.

Le résultat net du premier trimestre de 2012 s'est élevé à 2,7 millions \$ ou 0,09 \$ par action comparativement à 2,9 millions \$ ou 0,10 \$ par action pour la période équivalente de 2011, soit une baisse de 0,2 million \$.

Des flux de trésorerie de 1,1 million \$ ont été générés par les activités d'exploitation durant le premier trimestre de 2012 comparativement aux flux de trésorerie utilisés de 1,0 million \$ pour la période équivalente de l'an dernier.

« Nous évoluons toujours dans un marché très difficile. Nous avons perdu quelques grosses commandes, qui auraient dû être livrées au cours du premier trimestre, à des concurrents qui ont soumissionné des prix extrêmement bas. En excluant ces quelques grosses commandes, le volume d'affaires est toujours en déclin, mais à un taux beaucoup plus bas » a déclaré Gilles Cyr, président et chef de la direction de Supremex.

« Malgré les nombreux défis auxquels nous faisons face et les nombreuses mesures de réduction de coûts mises en place au cours des dernières années, nous maintenons nos standards élevés de niveau de service et de qualité. Cette stratégie, quoique difficile à court terme, commence à rapporter puisque plusieurs anciens clients, pour lesquels les enveloppes sont critiques, nous sont revenus grâce à notre niveau de service exceptionnel et la grande qualité de nos produits. Dans les faits, nous avons récupéré récemment du volume d'affaires qui devrait nous permettre de compenser quelque peu la baisse de volume que nous avons connue récemment » de dire, M. Cyr.

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action, payable le 15 juin 2012 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2012. Ce dividende est considéré comme un dividende « déterminé » pour l'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et toute loi provinciale analogue.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs liés à des événements ou au rendement futurs de Supremex. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles de Supremex pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme *prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement* employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible de Supremex à la date des présentes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultat ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces conclusions, prévisions ou projections. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les hypothèses, attentes, estimations risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2011 et, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Supremex n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Les états financiers ainsi que le rapport de gestion sont disponibles sur les sites www.sedar.com et www.supremex.com.

Mesures non conformes aux PCGR

Le BAIIA désigne le bénéfice découlant des activités poursuivies avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et perte à la cession d'immobilisation corporelles.

Le BAIIA ne constitue pas une mesure du rendement selon les IFRS et n'a pas de significations normalisées prescrites par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du bénéfice net établi conformément aux IFRS comme indicateurs du rendement de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex Inc. est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes au Canada. Avec des installations manufacturières dans six provinces, Supremex est le seul fabricant national d'enveloppes au Canada et compte environ 600 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits en réponse aux exigences de grands clients nationaux, comme d'importantes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Supremex**Rapprochement du BAIIA au Bénéfice net
(non vérifié)**

| | Période de trois mois terminée le 31 mars 2012 | Période de trois mois terminée le 31 mars 2011 |
|--|---|--|
| Résultat net de la période | 2 715 621 | 2 872 295 |
| Plus : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 845 326 | 1 162 186 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 1 540 975 | 1 540 975 |
| Perte à la cession d'immobilisations corporelles | 9 469 | 26 181 |
| Frais de financement | 261 616 | 1 169 038 |
| Impôts sur le résultat | 1 039 733 | 1 122 311 |
| BAIIA | 6 412 740 | 7 892 986 |